

BULLETIN D'INSCRIPTION

Savoir mener un *Design Sprint* ou comment accélérer la résolution de vos problématiques et booster la créativité de votre entreprise FORMATION A DISTANCE

Mardis 16, 23 et 30* novembre de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30,
*Mardi 30 novembre la formation débutera à 9H30.

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard mardi 9 novembre à formations@atout-france.fr

1^{er} participant : nom et prénom :
Fonction et organisme :
Adresse complète :
Courriel : Téléphone :
Numéro d'adhérent Atout France (différent du N° d'immatriculation) :
Participera à la formation - Adhérent Atout France 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)
- Non adhérent 1 243,00 € HT (1 491,60 € TTC)

2^e participant : nom et prénom :
Fonction et organisme :
Adresse complète :
Courriel : Téléphone :
Participera à la formation - Adhérent Atout France 995,00 € HT (1 194,00 € TTC)
- Non adhérent 1 243,00 € HT (1 491,60 € TTC)

Montant total des inscriptions X € HT **soit**€ TTC

Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés

Contacts inscription Isabelle CHEVASSUT isabelle.chevassut@atout-france.fr 01 42 96 74 39
Christelle LE ROY christelle.leroy@atout-france.fr 01 42 96 74 62

Coordonnées OBLIGATOIRES de la structure à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut, la facture ne pourra en aucun cas être modifiée.

Facturation OPCO **N° dossier *** : **Autre**

Etablissements publics : CHORUS **SIRET** :
N° Bon de commande :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de TVA intracommunautaire :

*** Obligatoire pour valider votre inscription**

Date :

Signature et cachet :

Obligatoire : signature du Directeur et cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.

Conditions Générales de Vente : passée la date de jeudi 16 septembre 2021 et sans annulation écrite et datée de votre part, les frais de participation à cette formation sont dus.

Votre règlement doit impérativement nous parvenir AVANT la formation.

Dans le cas contraire, Atout France se réserve le droit de refuser la participation à la formation à l'inscrit(e). (Collectivités : l'inscription a valeur de service fait).